

peu détachée du problème à l'heure actuelle. L'automne dernier, à Chicago, et plus tard dans les villes frontières, nous avons fait des visites plutôt décevantes à beaucoup de nos amis et de nos parents, que nous n'avions pas vus dans certains cas depuis quatre ou cinq ans. Nous avons passé le temps à regarder l'écran de télévision, et les interruptions pour discuter les événements des quatre ou cinq années précédentes n'étaient pas particulièrement bien reçues.

Le PRÉSIDENT: Puis-je vous poser une question? Pensez-vous que Radio-Canada soit au-dessus de tout reproche, comme la femme de César?

M. O'MEARA: Monsieur le président, je ne me suis réellement pas attaché à étudier un réseau en particulier. Je n'ai pas traité la radiodiffusion dans ce mémoire, car il m'a semblé que c'était un problème d'un autre genre. En ce qui concerne la littérature, nous pouvons choisir un peu ce que nous apportons à la maison, mais la radio s'impose à nous, et quand nous avons réussi à tourner le bouton, le mal peut avoir été fait.

L'hon. M. REID: Non seulement s'impose-t-elle à nous, mais nous avons établi un organisme qui croit savoir mieux que les membres du Sénat et de la Chambre des Communes ou que le public ce qu'il est bon de faire entendre à la population.

M. O'MEARA: Les mots de certains des disques, par exemple, que l'on met sur les ondes sont tels que si l'on pouvait savoir d'avance que tel poste va les jouer, on changerait de poste. A l'heure actuelle, justement, il y a une chanson assez populaire qui a pour titre: *Love me today and let the devil take tomorrow*. Je ne me réjouis guère à la pensée que cette idée se trouve martelée dans les oreilles, l'esprit et le cœur de mon enfant à l'âge où il est le plus impressionnable, car ces choses peuvent facilement devenir des principes de vie. Mais quand j'ouvre l'appareil de radio et que j'entends ces choses, il est parfois impossible de le fermer avant que l'idée ait fait son chemin.

L'hon. M. REID: Ce sera pire encore avec la télévision, car alors les enfants verront et entendront.

Le PRÉSIDENT: Monsieur O'Meara, au nom du Comité, je désire vous remercier beaucoup d'être venu ici ce matin nous présenter cet excellent mémoire.

M. O'MEARA: Monsieur le président et messieurs, je vous remercie de m'avoir écouté si courtoisement.

Le Comité s'ajourne au jeudi 19 juin 1952, à 10 heures du matin.